

## 1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit** **Boric acid**  
**Code du produit** A10896  
L13184  
**Producteur/fournisseur :** Alfa Aesar GmbH & Co.KG  
Zeppelinstrasse 7  
D-76185 Karlsruhe / Germany  
**Service chargé des renseignements :** Département sécurité du produit  
**Renseignements en cas d'urgence :** Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz  
www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

E-mail: gcat@matthey.com  
www.alfa-chemcat.com

## 2 Identification des dangers

### Principaux dangers:



Xn Nocif

### Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
 R 62 Risque possible d'altération de la fertilité.  
 R 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

### Système de classification :

#### HMS-ratings (gamme 0-4) (Hazardous Materials Identification System)

HEALTH	1
FIRE	0
REACTIVITY	1

Santé (effets aigus) = 1  
 Inflammabilité = 0  
 Réactivité = 1

### Éléments d'étiquetage SGH



**Attention**

3.7/2 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.



**Attention**

3.2/2 - Provoque une irritation cutanée.  
 3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.  
 3.8/3 - Peut irriter les voies respiratoires.

### Prévention:

Se procurer les instructions avant utilisation.  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.  
 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
 Se laver soigneusement après manipulation.

### Intervention:

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 Traitement spécifique (voir étiquette).

### Stockage:

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Élimination:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Garder sous clef.  
 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## 3 Composition/informations sur les composants

**Nom chimique usuel (ou nom générique)**  
**Désignation (No. CAS)** Boric acid (CAS# 10043-35-3): 100%  
**Code(s) d'identification**  
**No. EINECS :** 233-139-2

## 4 Premiers secours

**après inhalation :** Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
**après contact avec la peau :** Demander immédiatement conseil à un médecin  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
**après contact avec les yeux :** Demander immédiatement conseil à un médecin  
**après ingestion :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.  
 Demander immédiatement conseil à un médecin

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.  
**Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :** Peut être dégagé en cas d'incendie :  
Oxyde de bore  
**Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale

## 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

**Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante  
**Mesures pour la protection de l'environnement :** Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.  
**Méthodes de nettoyage/récupération :** Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.  
**Indications complémentaires :** Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

Nom du produit **Boric acid**

(suite de la page 1)

### 7 Manipulation et stockage

<b>Manipulation :</b>	
<b>Précautions à prendre pour la manipulation :</b>	Tenir les emballages hermétiquement fermés Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
<b>Préventions des incendies et des explosions :</b>	Le produit n'est pas combustible
<b>Stockage :</b>	
<b>Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :</b>	Aucune exigence particulière.
<b>Indications concernant le stockage commun :</b>	Ne pas conserver avec de l'eau Ne pas stocker avec des acides.
<b>Autres indications sur les conditions de stockage :</b>	Le produit est hygroscopique Tenir les emballages hermétiquement fermés Stocké au frais et au sec dans des fûts bien fermés Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

### 8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

<b>Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :</b>	Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.
<b>Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :</b>	néant
<b>Indications complémentaires :</b>	Aucune donnée
<b>Équipement de protection individuel :</b>	
<b>Mesures générales de protection et d'hygiène :</b>	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
<b>Protection respiratoire :</b>	Protection respiratoire en cas de fortes concentrations
<b>Protection des mains :</b>	Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.
<b>Matériau des gants :</b>	Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
<b>Protection des yeux :</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection du corps :</b>	Protection du visage Vêtements de travail protecteurs.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### Indications générales.

<b>Forme :</b>	granulés
<b>Couleur :</b>	blanc
<b>Odeur :</b>	inodore
<b>Modification d'état</b>	
<b>Point de fusion :</b>	171°C
<b>Point d'ébullition :</b>	non déterminé
<b>Température et début de la sublimation :</b>	non déterminé
<b>Point d'éclair :</b>	non applicable
<b>Température d'inflammation :</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>Limites d'explosivité :</b>	
<b>inférieure :</b>	Non déterminé
<b>supérieure :</b>	Non déterminé
<b>Pression de vapeur :</b>	Non déterminé
<b>Densité à 20°C:</b>	1,435 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 30°C:</b>	63,5 g/l

### 10 Stabilité et réactivité

<b>Décomposition thermique / conditions à éviter :</b>	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
<b>Substances à éviter :</b>	Eau/humidité Acides
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Oxyde de bore

### 11 Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë :

#### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	3450 mg/kg (mus)
		2660 mg/kg (rat)
		1780 mg/kg (dog)
	LDLo	1 gm/kg (guinea pig)
		934 mg/kg (inf)
		429 mg/kg (man)
Dermique	LD50	4 gm/kg (rbt)
		200 mg/kg (wmn)
	LDLo	1500 mg/kg (chd)
		1200 mg/kg (inf)
		2430 mg/kg (man)

(suite page 3)

# Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.02.2009

Révision: 09.02.2009

## Nom du produit **Boric acid**

(suite de la page 2)

Inhalatoire	LCLo/4H	28 mg/m3/4H (rat)
Effet d'irritation de la peau	mild	15 mg/3D-I (hmn)

### Effet primaire d'irritation :

**de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.

**des yeux :** Effet d'irritation.

**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

### Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :

Expériences faites sur des animaux de laboratoire ont provoqués des effets reproductives. Des effets mutagènes ont été observés lors de tests avec des bactéries.

### Indications toxicologiques complémentaires :

Risque possible d'altération de la fertilité.  
Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.  
D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue. Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérogènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

## 12 Informations écologiques

### Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### Produit :

**Recommandation :** Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée. Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

### Emballages non nettoyés :

**Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Prescriptions de transport

### Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

**Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** Aucun(e)

### Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

**Classe IMDG/GGVmer :** Aucun(e)

### Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

**Classe ICAO/IATA :** Aucun(e)

**Indications complémentaires de transport :** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

## 15 Informations réglementaires

### Marquage selon les directives CEE :

**Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xn Nocif

### Phrases R :

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
62 Risque possible d'altération de la fertilité.  
63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

### Phrases S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### Prescriptions nationales :

**Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes  
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer  
Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

### Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

## 16 Autres données

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

### Service établissant la fiche technique :

Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

### Contact :

Paul V. Connolly

### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent